Préface

Autor(en): **Burdet, Hervé M.**

Objekttyp: **Preface**

Zeitschrift: **Boissiera : mémoires de botanique systématique**

Band (Jahr): **42 (1988)**

PDF erstellt am: **27.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

PRÉFACE

C'est tout naturellement en français, langue de l'intelligentsia de l'époque, qu'Alphonse De Candolle a publié les premières "Lois de la Nomenclature Botanique adoptées par le Congrès International de Botanique tenu à Paris en août 1867". John Briquet a publié les "Règles Internationales de la Nomenclature Botanique adoptées par le Congrès International de Botanique de Vienne 1905" en trois langues, français, anglais, allemand, en précisant que c'est le texte français qui fait foi en cas de doute sur l'interprétation. La troisième édition trilingue des "Règles", parue en 1935 après la mort de Briquet, ne contient cependant plus cette précision. Après guerre, le "Code" reparaît en 1952 en anglais avec une traduction française, puis en 1956 avec trois langues officielles (anglais, français, allemand) et une traduction espagnole. C'est au Congrès de Montréal 1959 que la Section de Nomenclature a décidé que le "Code" devait être publié en anglais, français et allemand, mais qu'en cas de divergences entre ces versions linguistiques, le texte anglais est à considérer arbitrairement comme correct. Finalement, au Congrès de Berlin 1987, la Section de Nomenclature a décidé qu'une seule version officielle du "Code" paraîtrait en anglais, se bornant à recommander l'élaboration de versions linguistiques différentes.

Ne pouvant croire, malgré certains indices accablants, que cette éviction progressive de la langue française du champ de la Nomenclature Botanique est une bonne lecture des vrais besoins des utilisateurs qui continuent à être francophones en nombre, nous avons établi cette version française du "Code".

La version officielle du "Code de Berlin" est parue dans la série *Regnum Vegetabile* sous le numéro 118. C'est le premier volume de cette série à paraître chez Koeltz Scientific Books, Königstein/Taunus. Il va sans dire que nous nous sommes efforcés de rendre en français la version officielle avec toute l'exactitude possible. Après relecture de notre traduction par Vincent Demoulin, membre, et par Werner Greuter, président du Comité de rédaction, un accord pour publication nous a été donné par le Comité Général, ce qui devrait servir de garantie de la bonne conformité de la version française avec la version officielle.

Nous avons aussi tenté, pour perturber le moins possible l'utilisateur habitué aux éditions précédentes, de reprendre la disposition typographique traditionnelle du "Code". Comme dans sa version officielle anglaise, le "Code"

est imprimé dans deux corps typographiques différents. Les recommandations, notes et exemples sont composés dans un corps plus petit. Ceci reflète la distinction voulue entre les règles (avant tout les articles) et les textes qui expliquent les conséquences des règles (les notes et exemples) ou qui fournissent des conseils en matière de bon usage nomenclatural (les recommandations). Nous avons renoncé, cependant, à maintenir dans cette version française des usages typographiques étrangers à la langue française. C'est ainsi que la ponctuation et l'emploi des majuscules est désormais conforme à l'habitude française. De même, des guillemets signalent les citations et l'emploi de termes inconnus du dictionnaire. Les termes latins, noms de plantes ou termes techniques que l'usage botanique formule dans cette langue, sont en outre imprimés en italique.

Cette édition française du "Code" comprend toute la partie principale de la version officielle, soit le préambule, les principes et tous les articles, recommandations, notes et exemples, ainsi que l'appendice I, traitant des hybrides. Nous y avons ajouté une traduction d'amples extraits de la préface anglaise qui décrivent bien, d'une part les principales modifications découlant des décisions de Berlin, et d'autre, part la procédure d'élaboration de la version officielle. Enfin, nous avons ajouté un index général en français qui reprend toutes les notions abordées par le "Code", tous les mots-clés et tous les noms de plantes évoqués dans la partie traduite. Cet index est en fait une nouveauté et devrait faciliter notablement la consultation du "Code" pour les utilisateurs francophones qui ne cheminaient que péniblement dans le dédale polyglotte de l'index quadrilingue des éditions précédentes. Nous avons pu profiter pour la préparation de cet index de la consultation de l'index anglais élaboré par Ed Voss.

Notre version française du "Code" ne republie pas les appendices IIA (Noms de familles d'algues, de champignons et de ptéridophytes à conserver et à rejeter), IIB (Noms de familles de bryophytes et de spermatophytes à conserver), IIIA (Noms génériques à conserver et à rejeter), IIIB (Noms spécifiques à conserver et à rejeter) et IV (*Nomina utique rejicienda*). La consultation de la version officielle du "Code" reste donc nécessaire pour s'informer sur le contenu de ces listes. Cette situation résulte de l'interprétation restrictive donnée par le Comité Général de la décision de la Section de Nomenclature à Berlin, décision qui impliquerait que les versions linguistiques préparées à partir de la version officielle ne soient que de simples truchements linguistiques et ne deviennent pas des "Codes" complets dans une autre langue, soit des homologues véritables de la version officielle.

Pour le producteur de la version française, ce fut un avantage capital d'avoir fait partie du Comité de rédaction de la version officielle, ce qui lui a permis, entre autres, d'entreprendre sa traduction sans avoir à attendre la parution de la version officielle du "Code de Berlin". Le travail a, en outre,

été grandement facilité du fait que le texte de l'édition précédente était disponible sur support magnétique, dans le format de sa photocomposition, et qu'il a été possible de le transférer sur le réseau d'ordinateurs des Conservatoire & Jardin botaniques, à Genève. Une mise en page du "Code en français", prête pour l'impression offset, a pu être élaborée sur place par photocomposition. Nous sommes très reconnaissants à Catherine Zellweger et à Angela Wangeler qui se sont chargées d'aplanir les difficultés informatiques et qui ont mis au point la procédure de transcodage nécessaire.

Le succès de cette version française du "Code", si elle doit en avoir un, nous permettra de déterminer s'il est justifié de poursuivre l'effort de cette traduction destinée à la "francophonie" pour les "Codes" que l'avenir nous réserve. Nous n'avons pas voulu que la tradition francophone de la Nomenclature Botanique s'éteigne abruptement en 1987 à Berlin sans tenter encore de lui donner ce prolongement.

Genève, juillet 1988 Hervé M. Burdet